

Les Muets Parleront

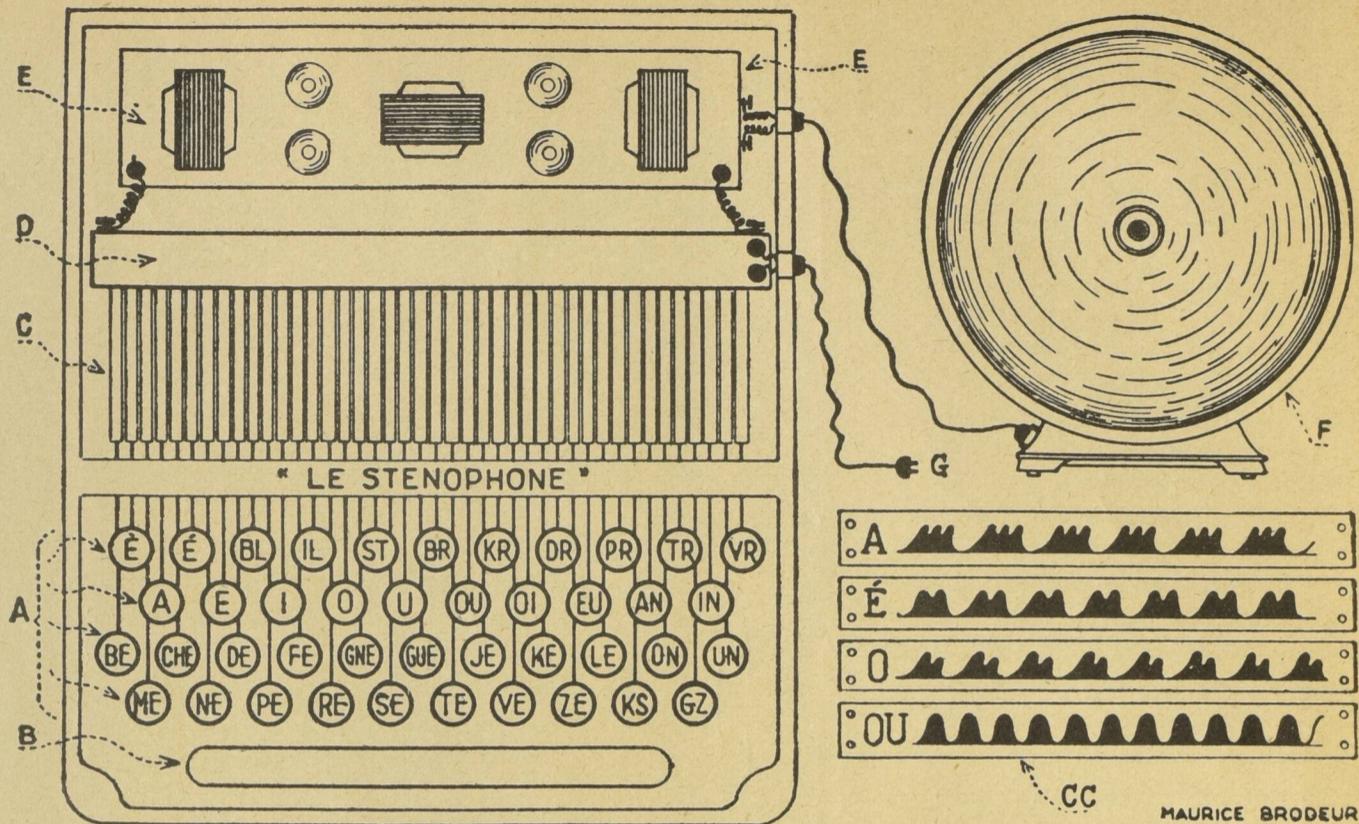
par

Maurice Brodeur

Le Sténophone, machine parlante à l'usage des muets, vient d'être mis au point par un inventeur canadien, M. Maurice Brodeur, de Québec. L'inventeur a soumis son travail à un important établissement d'électricité canadien qui en étudie le fonctionnement dans ses laboratoires.

LE STENOPHONE est une véritable machine parlante différente des appareils phonographiques actuellement en usage, pour lesquels l'on emploie soit des disques d'ébonite (dispositif Berliner) ou des cylindres de cire durcie (dispositif Edison) dont l'enregistrement des sons se fait au moyen d'une aiguille d'ivoire ou d'une pointe de diamant qui entame légèrement la matière des disques ou des cylindres en y décrivant une ligne ondulée presque imperceptible à l'œil nu, variable de forme, de profondeur ou de largeur, suivant la variation des sons. Aujourd'hui, pour les théâtres du cinéma parlant l'on se sert de plus de plus en plus de film sonore au lieu des disques. Un minuscule rayon de lumière électrique est utilisé pour enregistrer photographiquement les sons, en bordure des images du film cinématographique.

Avant d'être livrés au commerce, ces disques ou ces films sont enregistrés dans les ateliers du fabricant ou dans les studios où l'on tourne les scènes cinématographiques. Pour entendre ce qui y est enregistré l'on installe ces pièces sonores sur des appareils reproducteurs appropriés.



A—Clavier servant à former les mots. B—Touche pour faire la pose entre les phrases. C et CC—Série des pièces phonétiques sur lesquelles sont enregistrés les sons syllabiques. E—Dispositif électrique d'amplification des sons. F—Haut-parleur. G—Prise de courant électrique pour le fonctionnement de l'appareil.

Pour obtenir l'inflexion de "voix" des sons syllabiques prononcés par le STENOPHONE, l'opérateur se sert d'un petit dispositif électrique à pédale comportant un rhéostat qui varie la tonalité des sons suivant le mouvement du pied. Cette pédale est reliée à l'instrument par une corde électrique.

Les quelques explications qui précèdent aideront à comprendre la différence qui existe entre ces instruments phonographiques et la nouvelle invention : le STENOPHONE avec lequel l'on peut reproduire des sons sans être obligé de se procurer des disques, des cylindres ou des films sonores. D'autre part, le nouvel appareil ne reproduit pas les sons de la musique mais exclusivement les sons du langage parlé.

La personne qui se sert du STENOPHONE, fait « parler » cet instrument en formant, à volonté, des MOTS, par le seul mouvement des doigts appuyant sur les touches d'un clavier semblable à celui de la machine à écrire et qui, comme elle, porte inscrit sur les touches, des lettres ou caractères pour les distinguer, les unes des autres. En appuyant du doigt, successivement, sur chaque touche du clavier, l'instrument émet un son caractéristique correspondant respectivement à chaque lettre parlée de l'alphabet.

Nous savons que dans le langage parlé, les syllabes des mots sont formées par une ou plusieurs lettres et qu'elles se prononcent par une seule émission de voix. Lorsque l'on prononce, par exemple, le mot CANADA, l'on fait trois émissions de voix, bien distinctes, qui sont pour la première CA, pour la seconde NA et la troisième DA. Dans la première syllabe la lettre C devant A se prononce comme le

son KE qui, combiné avec celui de la lettre A, forme le son syllabique KA; la seconde syllabe NA et la troisième syllabe DA ne sont pas modifiées. En poursuivant l'analyse de chacune des syllabes de ce mot, nous constatons, tout d'abord, que chaque syllabe est composée de deux lettres et que celles-ci se prononcent bien distinctement, quoiqu'imperceptiblement perçues par l'ouïe lorsque la syllabe est prononcée vivement. Toutefois, si elles sont prononcées très lentement, au ralenti, nous distinguons, en prêtant l'oreille, que la première syllabe est composée des sons KE et A, la seconde NE et A, et la troisième DE et A.

C'est absolument de cette façon que l'on décompose les syllabes pour écrire en sténographie. En employant la méthode de prononciation « sténophonique », l'on décompose le mot CANADA en six syllabes de la manière qu'il vient d'être indiqué, à savoir : KE-A, NE-A, DE-A. C'est exactement ce que l'on peut accomplir au moyen du STENOPHONE. A l'instant que l'on appuie sur la touche du clavier marquée KE, l'instrument « prononce » le son KE, il en est ainsi pour les autres sons correspondants aux lettres phoniques A, NE, A. Avec la dextérité et la rapidité des doigts à mouvoir les touches du clavier l'on peut faire « prononcer » par le STENOPHONE le mot CANADA tout comme l'on fait avec les organes vocaux.

Les principaux sons élémentaires (standard) que l'on fait prononcer par le STENOPHONE sont les mêmes que ceux employés pour la méthode d'écriture sténographique. Considérons, à titre d'exemple, l'alphabet syllabique français. Les voyelles sont divisées en trois catégories : les voyelles simples A, E, I, O, U; les voyelles doubles ou diphtongues (réunion de deux sons entendus distinctement mais d'une seule émission de voix) Ou, OI, EU; les voyelles composées ou nasales : AN, IN, ON, UN. Les consonnes sont : BE, CHE, DE, FE, GNE, JE, KE, LE, ME, NE, PE, RE, SE, TE, VE, et ZE. L'Alphabet comprend aussi le son équivalent à un E ouvert è le son équivalent à un E fermé é, et le son double de L mouillée LL. L'équivalent de X est un son double, soit KS ou GZ.

L'on peut donc combiner ces différents sons syllabiques élémentaires au moyen des touches du clavier de façon à faire prononcer par le STENOPHONE tous les mots de la langue française; la méthode de prononciation « sténophonique » pour n'importe quelle autre langue étant la même. L'on ne peut faire « parler » l'instrument qu'une seule langue à la fois; si l'on désire faire prononcer les mots d'une langue différente il faut y apporter les changements nécessaires relativement à l'alphabet.

(Suite à la page 53)